

L'an Mil huit cent vingt sept le trois du mois de
 Janvier à deux heures du soir par devant nous Yves
 Jean Deschamps, Adjoint Délégué du Maire pour remplir
 les fonctions d'Officier de l'état civil de la Commune de
 Roscoff Canton de Saint Pol de Léon Département
 du Finistère. Est comparu Maître Jean Baptiste Grenier
 commis aux Expéditions au Bureau principal des Douanes Royales
 de Roscoff lequel nous a présenté un enfant du sexe mas-
 culin né le jour d'hier à deux heures et demie du
 matin, de lui Monsieur Jean Baptiste Grenier et de
 Elizabeth Hélène Augustine Bagot sa Dame. Il a
 déclaré vouloir lui donner les prénoms de Ferdinand Auguste
 Les Dites Déclarations & présentations faites en présence de
 Louis Ernest Bagot Propriétaire Domicilié à Roscoff au
 Maternel & de Pierre Nicolas Laballe Caporal Armiral
 Réservé Domicilié au L'Infant, âgé de vingt et un ans tous Domici-
 liés à Roscoff. Lesquels à plus Section ordonnée avec
 nous de l'Acte. Tous Messieurs

Charles Bagot, Noney Laballe, Jules Bagot
 Laballe, Deschamps, Bagot, Laballe

Acte de baptême de Ferdinand Auguste Grenier

3 janvier 1827, Roscoff, Finistère

(Source : Finistère, Roscoff, 1823-1832, naissances, image 136/337)

L'an mil huit cent vingt sept le trois du mois de
 janvier à deux heures du soir par devant nous Yves
 Jean Deschamps adjoint délégué du maire pour remplir
 les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de
 Roscoff canton de Saint Pol de Léon département
 du Finistère est comparu maître Jean-Baptiste Grenier
 commis aux expéditions au bureau principal des douanes royales
 de Roscoff lequel nous a présenté l'enfant du sexe mas-
 culin né le jour d'hier à deux heures et demie du
 matin, de lui monsieur Jean-Baptiste Grenier et de
 Élizabéth Hélène Augustine Bagot sa dame. Il a
 déclaré vouloir lui donner les prénoms de Ferdinand Auguste

les dites déclarations et présentations faites de messieurs
Louis Erneste Bagot propriétaire oncle de l'enfant au
maternel et de Pierre Nicolas Lahalle contre-amiral
retraité oncle de l'enfant agé de cinquante cinq ans tous domi-
ciliés de Roscoff lesquels après lecture ont signé avec
nous de ce requis tous majeurs

Charles Bagot Nancy Lahalle Julie Bagot
Lahalle Grenier (paraphe) E Bagot
NLascelles
Deschamps (paraphe)